

MÉCANISME DE CONCERTATION sur les enjeux de pérennisation et de développement des sentiers et des lieux de pratique de loisir de plein air



AGIR ENSEMBLE en LOISIR

DE
PLEIN AIR



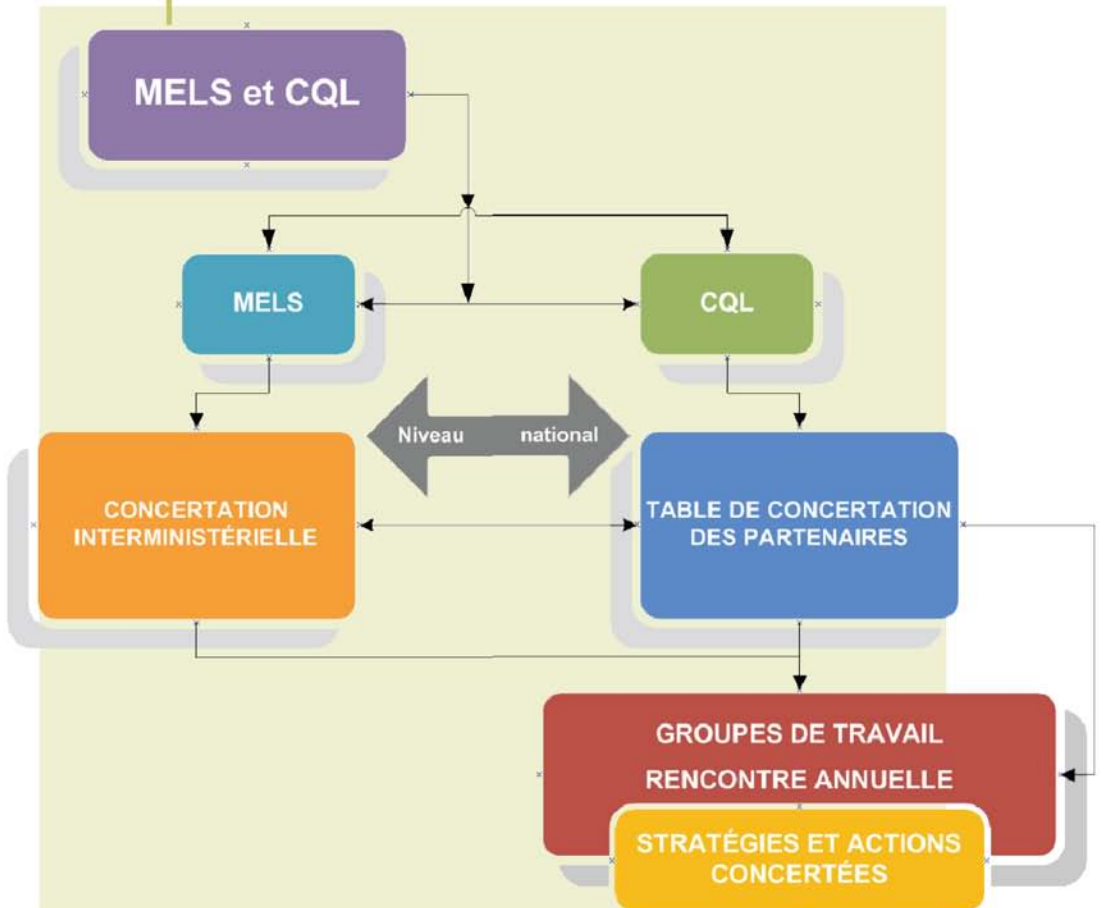
Qu'est-ce que le MÉCANISME DE CONCERTATION en LOISIR DE PLEIN AIR ?

Pourquoi un mécanisme de concertation ?

Développer et mettre en œuvre une stratégie et des actions afin d'assurer la pérennité et le développement des sentiers et des lieux de pratique de loisir de plein air (LPA).

Objectifs :

- Construire une concertation durable des acteurs du loisir de plein air et les mobiliser;
- Provoquer une concertation gouvernementale en matière de loisir de plein air, dans laquelle le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) assurera le leadership conformément à sa mission;
- Développer une vision commune des orientations et des axes d'intervention;
- Proposer des actions concertées en réponse aux différents enjeux soulevés;
- Sensibiliser la population aux enjeux du loisir de plein air.



Plan d'action concerté

sur les enjeux de pérennisation et de développement

des sentiers et des lieux de pratique de loisir de plein air

- Déterminer et faire reconnaître des aires à des fins de pratiques récréatives de plein air;

- Réduire les obstacles et la lourdeur administrative qui pèsent sur l'accès au territoire;

- Améliorer les conditions visant une meilleure accessibilité au territoire privé;

- Harmoniser les usages récréatifs sur les sentiers et les lieux de pratique de loisir de plein air.

- Planifier le développement et l'entretien des sentiers et des lieux de pratique en fonction du potentiel de pérennisation;

- Pourvoir à un financement récurrent et adapté aux besoins pour l'entretien ou pour l'opérationnalisation des sentiers et des lieux de pratique de loisir de plein air.

- Encourager la participation des usagers en loisir de plein air au développement durable de leur territoire.

- Développer une vision commune à long terme; et adopter et soutenir de nouveaux mécanismes de concertation et de coordination du développement;

- Saisir les pouvoirs publics de l'importance et du potentiel du loisir de plein air;

- Mener des activités de recherche afin de mieux cerner les problèmes et de déterminer les mesures pour y répondre;

- Actualiser les connaissances sur les avantages du loisir de plein air et les propager.

Accessibilité et usage du territoire

Soutien aux organismes et aux bénévoles

Pérennité des infrastructures

Concertation et coordination du loisir de plein air

En bref...

Mise en place du Mécanisme de concertation



Portrait des enjeux liés au développement et à la pérennisation des sentiers et des lieux de pratique de loisir de plein air, 2007.

Deux séminaires en 2008 et 2009, et une consultation auprès des organismes nationaux de loisir, du milieu municipal et des unités régionales de loisir et de sport.

Élaboration du Mécanisme de concertation:

- Formation des groupes de travail;
- Mise en place de la Table des partenaires;
- Échanges interministériels.

Identification des priorités entourant l'élaboration d'un plan d'action concerté, le partenariat et les actions communes.



Quelques projets...



- Géoréférencement des sentiers et des lieux de pratique au Québec;
- Outil d'évaluation de la pérennisation des sentiers et des lieux de pratique;
- Outils de référence communs favorisant la négociation des ententes de droits de passage;
- Et d'autres...



Et vous ?

Un réseau ouvert pour un projet collectif

Les organisations intéressées à contribuer à la pérennisation et au développement des sentiers et des lieux de pratique de loisir de plein air sont invitées à participer au Mécanisme de concertation en loisir de plein air.

Comment ?

- En vous inscrivant à la liste d'envoi;
- En partageant votre expérience, vos suggestions et vos commentaires;
- En vous impliquant dans la réalisation du plan d'action concerté de façon occasionnelle ou régulière;
- En devenant un partenaire du Mécanisme de concertation.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR

4545, av. Pierre-De Coubertin

C.P. 1000, succ. M

Montréal, Québec H1V 3R2

Tel: 514 252-3132 #3697

Télé. : 514 252.30.24

Internet : www.loisirquebec.com/pleinair

Courriel: laetitiacyl@loisirquebec.com

Une initiative du

Avec la participation de



CONSEIL
QUÉBÉCOIS
DU
LOISIR

Éducation,
Loisir et Sport

Québec 